

Portail parents

Bienvenue à la foire aux questions (FAQ)

1. Je ne vois pas tous mes enfants qui fréquentent l'école?

Veillez contacter le secrétariat de votre école pour que le dossier des enfants manquants soit mis à jour.

2. Est-ce que les 2 parents peuvent avoir accès au portail parents?

Oui. Par contre, le secrétariat doit avoir le courriel de chacun des parents pour permettre la création d'accès distincts. Veuillez appeler votre secrétariat pour faire ajouter une deuxième adresse courriel pour tous vos enfants fréquentant l'école.

3. Je ne vois pas le lien qui me permettrait de consulter l'horaire de mon enfant?

N'oubliez pas que certaines informations sont disponibles en fonction du niveau de vos enfants (école du primaire ou du secondaire). Sinon, veuillez contacter le secrétariat de votre école.

- **Secondaire :**
 - Afficher le bulletin
 - Consulter l'horaire et les absences
 - Afficher l'état de compte des effets scolaires
- **Primaire :**
 - Afficher le bulletin
 - Afficher l'état de compte des effets scolaires (seulement quelques écoles)
 - Afficher l'état de compte du service de garde

4. Lorsque je clique sur le lien « bulletin » je ne vois pas d'information?

Il est possible que l'école de votre enfant n'ait pas généré la version PDF à mettre disponible sur le portail. Veuillez vérifier avec le secrétariat de votre école.